

Déclaration liminaire de la CGT-INRA

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 cgt@inra.fr - <http://www.inra.cgt.fr/>

Avec les élections présidentielles qui viennent de s'achever, nous sommes entrés dans une nouvelle période. Si l'on ne peut que se féliciter de voir battue l'extrême-droite et ses idées xénophobes et anti-sociales, les plus de 16 millions d'électeurs, soit 34% du corps électoral, qui ont voté blanc, nul ou se sont abstenus témoignent de la défiance massive de la population envers une « solution » qui consisterait à continuer, voire amplifier, la politique des gouvernements précédents. Ce qui s'est exprimé aussi bien au premier qu'au second tour de ces élections, c'est le refus des politiques d'austérité, de la Loi Travail/El Khomri de casse du code du travail, du démantèlement du service public national de Recherche et d'Enseignement Supérieur, du blocage des salaires et de l'individualisation des rémunérations, politiques portées jusqu'au bout par le gouvernement Hollande. Le Président de la République a ainsi été élu par défaut par une grande partie de ses électeurs, nombre d'entre eux ayant précédemment combattu une loi portant son nom.

Face aux aspirations à vivre mieux et dignement, avec un vrai travail, un vrai salaire, en préservant et en développant les droits sociaux, en particulier la Sécurité Sociale, et le statut de la fonction publique, la politique annoncée par le nouveau Président, avec le plein soutien du Medef, et confirmée avec le choix d'un 1^{er} Ministre issu de la droite, ne pourra que trouver la CGT et les salariés en face d'elle, dans la droite ligne des mobilisations intersyndicales de l'an passé pour l'abrogation de la loi Travail, que la CGT continue à revendiquer avec plus de 70% de la population. **Emmanuel Macron a annoncé vouloir imposer, au plus vite et par ordonnances, une nouvelle réforme du code du travail qui entend aller encore plus loin dans la prépondérance des accords d'entreprise et dans la remise en cause des garanties liées aux prudhommes. Avec la confédération CGT, la CGT-INRA l'appelle solennellement à y renoncer. La CGT se place résolument dans une dynamique revendicative offensive pour agir contre tout projet régressif.** Elle a des propositions concrètes dans les domaines sociaux et économiques pour sortir durablement de la crise. Elle appelle les syndicats, avec les salariés et retraités, à amplifier les luttes pour gagner de nouvelles conquêtes sociales.

Les perspectives concernant la Recherche et l'Enseignement Supérieur (ESR) ne sont pas plus acceptables. Selon son porte-parole pour l'ESR, Thierry Coulhon, qui est l'ancien directeur de cabinet de Valérie Pécresse à ce Ministère (!), E. Macron est favorable à l'individualisation des rémunérations et au recrutement hors du statut pour les fonctions d'encadrement.



La résistance des personnels de l'INRA, appuyée sur les organisations syndicales, et les prises de position de Directeurs d'Unité, a pour l'instant empêché la publication de l'ensemble des textes ministériels réglementaires imposant l'application du RIFSEEP au MESR et à l'INRA. Si E. Macron veut l'imposer, il nous trouvera en face de lui, pour empêcher cette déstabilisation des collectifs de travail.



T. Coulhon annonce aussi que pour E. Macron, loin de remettre en cause la restructuration territoriale qui démantèle le dispositif national de l'ESR, "le modèle de grandes universités doit aujourd'hui aller au bout de sa logique et réussir à gagner dans la concurrence internationale", ce qui nécessite "plus d'autonomie" (notamment de recrutement), pour aboutir à d'un côté des universités "d'excellence en tous points, qui devront briller à l'échelle internationale" et de l'autre des universités "de proximité, depositaires de la confiance des familles et des entreprises". L'impasse à laquelle conduit le modèle Saclay est pourtant visible. L'« université-cible » Paris-Saclay impose ainsi désormais aux entités qui veulent la rejoindre de perdre leur nom et leur personnalité morale et juridique... c'est-à-dire tout ce qui correspond à leurs prérogatives propres. Mesure qui ne serait pas encore (pour l'instant !) imposée aux organismes de recherche comme l'INRA... mais qui a déjà conduit les grandes écoles à quitter ce bateau. Un point Saclay est prévu à ce comité technique concernant le plan d'accompagnement RH pour les unités et personnels promis à restructuration. Mais il y a une question préalable : pourquoi l'INRA continuerait-il dans cette aventure alors que tous les arguments

avancés concernaient le lien à préserver entre INRA et AgroParisTech... et qu'AgroParisTech ne veut apparemment pas perdre son nom et sa personnalité morale et juridique ? Si APT ne va pas sur Saclay, qu'irait y faire l'INRA ? Pourquoi liquider les sites actuels de Claude-Bernard et Grignon ? D'autant que vous semblez aujourd'hui découvrir que les terrains expérimentaux nécessaires pourraient être à ... Grignon !

Alors que le financement de la recherche essentiellement sur projets devient intolérable pour la plupart des unités, E. Macron n'annonce aucune revalorisation substantielle et nécessaire des budgets. Il souhaite "faire des économies en tirant les conséquences de l'autonomie des établissements et donc en réduisant la place du ministère et des services centraux". Partisan de la recherche sur projets, il souhaite la prise en compte des "coûts complets des projets".



La labellisation que veut imposer la Direction Générale pour les Unités expérimentales s'inscrit ainsi totalement dans ce processus, qui ne peut conduire in fine qu'à exiger de chaque agent de justifier de son salaire en ramenant des montants équivalents... privatisation En Marche ! **Nous demandons à la Direction Générale de stopper ce processus de labellisation.**

E. Macron annonce dans le même temps vouloir continuer avec l'ANR, ainsi que la « sanctuarisation du crédit impôt recherche (CIR) », ce dispositif qui pompe les crédits publics pour engraisser les profits des actionnaires. Il souhaite aussi « amplifier les efforts en matière d'innovation », et ainsi aller plus loin dans le recentrage amorcé des organismes de recherche au détriment des recherches à caractère fondamental ou finalisé. Continuer dans cette voie ne peut conduire qu'à la fin programmée de nombre d'unités de recherche. La CGT entend impulser à nouveau une mobilisation des personnels pour exiger de revenir à un financement dominant des unités sur crédits d'Etat récurrents, à hauteur de 12.500€ par agent.

De la même manière, la CGT-INRA soutient toutes les mobilisations des Gestionnaires d'Unité et agents des Services Budgétaires, Financiers et Comptables pour obtenir réparation des préjudices consécutifs aux mauvais choix de la Direction Générale concernant l'outil Gefi 2.0. Nous venons de prendre connaissance de la lettre que vous avez adressée aux gestionnaires de centre et d'unité, et nous attendons de connaître les propositions que vous annoncez pour cette réparation avant de déposer éventuellement un vœu en ce sens au niveau de ce Comité Technique.



Elections des représentants du personnel au CA de l'INRA

Vote par correspondance avant le 28 juin 2017

Pour la défense de la recherche publique et de l'INRA,
Pour la défense des droits et revendications de tous les personnels,

Votez, faites voter pour les candidats CGT !

Votez CGT : plus vous serez nombreux à voter CGT aux élections professionnelles et plus vous donnerez de poids à l'ensemble de ces revendications !

Renforcez un syndicat de luttes :
Adhérez à la CGT !

Syndicat National CGT-INRA

RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inra.fr
Sites : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>

